

1654 September 26., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE AN [DEN  
ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT II.] ZURLAUBEN

"J'ay escrit touchant vos Compagnies [- damit dürfte u.a. auch die Gardekom-  
pagnie von H e i n r i c h II. Zurlauben gemeint sein -] pendant le reste  
de cette Campagne<sup>1</sup>: Quant a l'alliance je ne puis rien faire autre chose que  
ce qui est porté par ma dernière Lettre<sup>2</sup> a vostre Canton et aux trois autres  
[gemeint sind damit UR, SZ, OW und NW], Ilz s'y peuvent resoudre ensemble ou  
separement [- in der Folge wurde dann von Schwyz auf den 7. Dezember 1654 eine  
Tagsatzung der IV kath. Orte - V ausg. LU - nach Brunnen einberufen, wo über  
die Erneuerung des franz. Bündnisses gesprochen wurde; Stadt und Amt Zug soll-  
te bei dieser Zusammenkunft u.a. auch durch Zurlauben vertreten sein -]<sup>3</sup>,  
Mais je vous avertis que la volonté de l'homme est passagere et que si on  
n'accepte aujourd'huy ce que je presente Je m'en tiendray dispensé de-  
main

Le Quesnoy s'est rendu au Roy [L u d w i g XIV.], les habitants aiants cont-  
rainct le Gouverneur et la garnison de mettre la place entre les mains de M  
[le Maréchal de France, Henri de La Tour d'Auvergne, Vicomte] de T u r e n-  
n e, Elle est de Cinq Bastions, fort bonne non esloignee de Cambray et de  
nostre frontiere

M [Louis II de Bourbon] le Prince [de C o n d é] est vers Condé avec ...  
[4000] chevaux mais il n'y sera pas longtemps M. de Turenne y estant allé pour  
le Combatre [- Fronde -]

Le Roy va a soissons ou a la fere pour donner d'autant plus de Chaleur a ses  
armes ...

Vostre horloger [- ev. war es Johann Baptist L e t t e r von Zug -] nous  
fera une horloge toute semblable a celle qu'Il a desia faite sans y rien chan-  
ger que ce que Je vous ay dit par ma praecedente<sup>4</sup> pour ce qui marque les heu-  
res Et de plus Un Resveille matin tout semblable aussy a celui qu'Il a fait  
dont nous luy donnerons le mesme prix et quelque gratiffication de plus Il  
sera Content de nous Nous attendrons l'une et l'autre piece dans deux mois".

1) Wahrscheinlich ging es dabei um die Vermeidung der den kath. Orten von  
Mailand/Spainien immer wieder zum Vorwurf gemachten Transgressionen.

2) Ist damit AH 24/111 gemeint?

3) s. EA VI 1, 237 (Nr. 134)

4) s. AH 80/55

Original - AH 80, 241-244 - Seite 243 und 244 leer

54

1654 Oktober 3., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE AN [DEN ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT II.] ZURLAUBEN

*"N'ayant point reçu de vos lettres par les ordinaires de Zurich, ny de Lucerne, Ce mot sera seulement pour vous dire que i'attendray avec autant de patience que vostre Canton voudra la resolution touchant l'alliance.*

*Vous m'avez mandé et d'autres aussy qu'il seroit bon de n'employer vos gens de guerre [- zu denen bekanntlich auch Gardehptm. H e i n r i c h II. Zurlauben gehörte -] dans les pais bas [die span. Niederlande gemeint - Gefahr Transgressionen zu begehen! -] ce que i'ay escrit a M. [Michel] l e T e l l i e r [Secrétaire d'Etat à la Guerre] mais a vous dire le vray cela Confirmera bien en france l'inutilité de vos Cantons [gemeint der IV kath. Orte - V ausg. LU] et le peu ou nul fruict qu'il y a a en tirer en faisant l'alliance avec eux.*

*L'armée du Roy [L u d w i g XIV.] a Couru iusques a trois lieües de Bruxelles et a pris plusieurs lieux comme Bins [=Binche], Maubeuge, et autres elle a pris sa marche vers Namur on ne scait encor à quel dessein. On dit que le Quesnoy produira a la france plus de ... [100000] escus de Contribution annuelle. dans les pais bas Sa Maieste est maintenant a la fere ce qui faict croire que l'on a quelque dessein de Siege.*

*Madame L'ambassadrice [Marie R e g n o u a r d] vous prie de dire a L'horloger [Johann Baptist L e t t e r? von Zug] qu'il mette de bons Timbres a l'horloge et au resveille matin, et qu'il fasse la boete du Resveille matin toute a Jour comme celle de L'horloge."*

Original - AH 80, 245-248 - Seiten 247 und 248 leer